



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

|                          |            |   |            |
|--------------------------|------------|---|------------|
| <b>Référence FDS:</b>    | 16-5550-5  | <b>Numéro de version:</b>                 | 3.01       |
| <b>Date de révision:</b> | 11/06/2015 | <b>Annule et remplace la version du :</b> | 22/01/2014 |

**Numéro de version Transport:** 1.00 (24/01/2011)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L  
DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

##### Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise  
**Téléphone:** 01 30 31 82 82  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Ce produit est exempté d'étiquetage par la directive 1999/45/CE car il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

**3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR**

### 2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Ingrédient   | Numéro CAS | Inventaire EU    | % par poids | Classification                                   |
|--|------------|------------------|-------------|--|
| o-Acétyletricitrate de tributyle   | 77-90-7    | EINECS 201-067-0 | 35 - 50     | Tox. aquatique chronique 2, H411 (Auto classées) |
| Sel de sulfonium   | 72140-65-9 | EINECS 276-380-9 | 15 - 30     | Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées)            |
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | 68909-20-6 | EINECS 272-697-1 | 20 - 30     |  |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | 68855-54-9 | EINECS 272-489-0 | 10 - 20     |  |
| Polyéthylène-polypropylène glycol  | 9003-11-6  |                  | 1 - 5       |  |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veuillez-vous référer à la section 15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

**3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L  
DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR**

Aucun inhérent à ce produit

**Décomposition dangereuse ou sous-produits**

**Substance**

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Vapeurs ou gaz irritants

**Condition**

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

**5.3. Conseils aux pompiers:**

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

**6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

**7. Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Valeurs limites d'exposition:**

**Limites d'exposition professionnelle**

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

**Valeurs limites biologiques**

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

#### Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

#### Protection respiratoire:

Il n'y a pas de nécessité de porter une protection respiratoire.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

|  |   |
|--|---|
| Etat physique:                         | Solide  |
| Aspect physique spécifique::           | Pâte  |
| Apparence/odeur:                       | Couleur rouge foncé. Légère odeur d'acrylique |
| Valeur de seuil d'odeur                | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>   |
| pH                                     | <i>Non applicable.</i>                        |
| Point/intervalle d'ébullition:         | <i>Non applicable.</i>                        |
| Point de fusion:                       | <i>Non applicable.</i>                        |
| Inflammabilité (solide, gaz):          | Non classifié                                 |
| Dangers d'explosion:                   | Non classifié                                 |
| Propriétés comburantes:                | Non classifié                                 |
| Point d'éclair:                        | Point d'éclair > 93°C                         |
| Température d'inflammation spontanée   | <i>Non applicable.</i>                        |
| Limites d'inflammabilité (LEL)         | <i>Non applicable.</i>                        |
| Limites d'inflammabilité (UEL)         | <i>Non applicable.</i>                        |
| Pression de vapeur                     | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>   |
| Densité relative                       | $\geq 1$ [Réf. Standard :Eau = 1]             |
| Hydrosolubilité                        | Négligeable                                   |
| Solubilité (non-eau)                   | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>   |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>   |
| Taux d'évaporation:                    | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>   |
| Densité de vapeur                      | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>   |
| Température de décomposition           | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>   |
| Viscosité                              | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>   |
| Densité                                | 1,1 g/cm <sup>3</sup> - 1,4 g/cm <sup>3</sup> |

### 9.2. Autres informations:

|   |                        |
|---|------------------------|
| Composés Organiques Volatils:               | <i>Non applicable.</i> |
| Teneur en matières volatiles:               | <i>Non applicable.</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts):l | <i>Non applicable.</i> |

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Chaleur.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Acides forts

Bases fortes

Agents oxydants forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

**Contact avec la peau:**

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

**Contact avec les yeux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:**

**3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR**

**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

| Nom  | Route   | Organismes             | Valeur   |
|--|---|------------------------|--|
| Produit  | Dermale   |                        | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Produit  | Ingestion                                       |                        | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| o-Acétylecitate de tributyle   | Dermale   | Jugement professionnel | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg              |
| o-Acétylecitate de tributyle   | Ingestion                                       | Rat                    | LD50 > 25 000 mg/kg                              |
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Dermale   | Lapin                  | LD50 > 5 000 mg/kg                               |
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat                    | LC50 > 0,691 mg/l                                |
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Ingestion                                       | Rat                    | LD50 > 5 110 mg/kg                               |
| Sel de sulfonium   | Dermale   | Jugement professionnel | LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg                |
| Sel de sulfonium   | Ingestion                                       | Rat                    | LD50 > 2 000 mg/kg                               |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Dermale   | Lapin                  | LD50 > 5 000 mg/kg                               |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat                    | LC50 > 0,691 mg/l                                |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Ingestion                                       | Rat                    | LD50 > 5 110 mg/kg                               |
| Polyéthylène-polypropylène glycol  | Dermale   | Jugement professionnel | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg              |
| Polyéthylène-polypropylène glycol  | Ingestion                                       | Rat                    | LD50 5 700 mg/kg                                 |

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

| Nom  | Organismes | Valeur                          |
|--|------------|---------------------------------|
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Lapin      | Aucune irritation significative |
| Sel de sulfonium   | Lapin      | Moyennement irritant            |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Lapin      | Aucune irritation significative |

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

| Nom  | Organismes                       | Valeur                          |
|--|----------------------------------|---------------------------------|
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Lapin                            | Aucune irritation significative |
| Sel de sulfonium   | Risques pour la santé similaires | Irritant modéré                 |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Lapin                            | Aucune irritation significative |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom | Organismes | Valeur |
|-----|------------|--------|
|-----|------------|--------|

**3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR**

|  | ms              |                   |
|--|-----------------|-------------------|
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Homme et animal | Non sensibilisant |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Homme et animal | Non sensibilisant |

### Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Mutagenicité cellules germinales

| Nom  | Route    | Valeur       |
|--|----------|--------------|
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | In vitro | Non mutagène |
| Sel de sulfonium   | In vitro | Non mutagène |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | In vitro | Non mutagène |

### Cancérogénicité

| Nom  | Route        | Organismes | Valeur  |
|--|--------------|------------|---|
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Non spécifié | Souris     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Non spécifié | Souris     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

### Toxicité pour la reproduction

#### Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

| Nom  | Route     | Valeur                                  | Organismes | Test résultat         | Durée d'exposition     |
|--|-----------|---|------------|-----------------------|------------------------|
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Ingestion | Non toxique sur la reproduction femelle | Rat        | NOAEL 509 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Ingestion | Non toxique sur la reproduction mâle    | Rat        | NOAEL 497 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Ingestion | Non toxique sur le développement        | Rat        | NOAEL 1 350 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Ingestion | Non toxique sur la reproduction femelle | Rat        | NOAEL 509 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Ingestion | Non toxique sur la reproduction mâle    | Rat        | NOAEL 497 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                | Ingestion | Non toxique sur le développement        | Rat        | NOAEL 1 350 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom              | Route     | Organe(s) cible(s)                    | Valeur                                | Organismes | Test résultat     | Durée d'exposition |
|------------------|-----------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------|-------------------|--------------------|
| Sel de sulfonium | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Rat        | LOAEL 2 000 mg/kg | non applicable     |

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom  | Route      | Organe(s) cible(s)              | Valeur                           | Organismes | Test résultat        | Durée d'exposition         |
|--|------------|---------------------------------|----------------------------------|------------|----------------------|----------------------------|
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice | Inhalation | système respiratoire   silicose | Tous les données sont négatives. | Humain     | NOAEL Non disponible | exposition professionnelle |

**3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR**

|   |            |                                 |                                  |        |                      |                            |
|---|------------|---------------------------------|----------------------------------|--------|----------------------|----------------------------|
| la silice   |            |                                 |                                  |        |                      |                            |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium | Inhalation | système respiratoire   silicose | Tous les données sont négatives. | Humain | NOAEL Non disponible | exposition professionnelle |

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel  | N° CAS     | Organisme              | type  | Exposition | Test point final         | Test résultat |
|---|------------|------------------------|---|------------|--------------------------|---------------|
| o-Acétylecitate de tributyle  | 77-90-7    | puce d'eau             | expérimental  | 48 heures  | Effet concentration 50%  | 7,82 mg/l     |
| Polyéthylène-polypropylène glycol   | 9003-11-6  | Saumon de l'Atlantique | expérimental  | 96 heures  | Concentration létale 50% | >1 000 mg/l   |
| Polyéthylène-polypropylène glycol   | 9003-11-6  | Inland Silverside      | expérimental  | 96 heures  | Concentration létale 50% | 650 mg/l      |
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl) -, produits d'hydrolyse avec la silice | 68909-20-6 | Algues                 | Estimé  | 72 heures  | Effet concentration 50%  | >100 mg/l     |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                 | 68855-54-9 |                        | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification |            |                          |               |
| Sel de sulfonium  | 72140-65-9 |                        | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification |            |                          |               |

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS     | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|----------|------------|--------------|-------|--------------|---------------|-----------|
| Sel de   | 72140-65-9 | Données non  | N/A   | N/A          | N/A           | N/A       |

**3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR**

|  |            |   |          |                               |               |                 |
|--|------------|---|----------|-------------------------------|---------------|-----------------|
| sulfonium  |            | disponibles ou insuffisantes pour la classification             |          |                               |               |                 |
| Polyéthylène-polypropylène glycol  | 9003-11-6  | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A      | N/A                           | N/A           | N/A             |
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N- (triméthylsilyl) -, produits d'hydrolyse avec la silice | 68909-20-6 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A      | N/A                           | N/A           | N/A             |
| o-Acétylecitate de tributyle   | 77-90-7    | expérimental Biodégradation                                     | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 48 % en poids | Autres méthodes |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                  | 68855-54-9 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A      | N/A                           | N/A           | N/A             |

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

| Matériel   | N° CAS     | Type de test  | Durée | Type d'étude               | Test résultat | Protocole                               |
|--|------------|---|-------|----------------------------|---------------|---|
| Silanamine, triméthyl-1,1,1 N- (triméthylsilyl) -, produits d'hydrolyse avec la silice | 68909-20-6 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A   | N/A                        | N/A           | N/A                                     |
| Sel de sulfonium   | 72140-65-9 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A   | N/A                        | N/A           | N/A                                     |
| Polyéthylène-polypropylène glycol  | 9003-11-6  | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A   | N/A                        | N/A           | N/A                                     |
| Kieselguhr, calciné au fondant de carbonate de sodium                                  | 68855-54-9 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A   | N/A                        | N/A           | N/A                                     |
| o-Acétylecitate de tributyle   | 77-90-7    | Estimé Bioconcentration   |       | Facteur de bioaccumulation | 5.1           | Estimation : Facteur de bioaccumulation |

**12.4. Mobilité dans le sol:**

**3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

18 01 06\* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR/IMDG/IATA: Pas dangereux pour le transport.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

**Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**15.2. Évaluation de la Sécurité Chimique**

Ne s'applique pas.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Liste des codes des mentions de dangers H**

|      |  |
|------|--|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux  |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

**Raison de la révision:**

Raisons de la révision

**3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L  
DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR**

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.  
Section 01: 1.3 Détails du fournisseur sur titre de la FDS - L'information a été modifiée.  
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.  
Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.  
Conformité REACH - L'information a été modifiée.  
Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.  
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.  
Inventaire mondial (Statut - Titre) - L'information a été modifiée.  
Copyright - L'information a été modifiée.  
Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.  
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.  
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Autres effets de santé (Titre) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.  
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.  
Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.  
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.  
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.  
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.  
Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.  
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.  
Section 1 : Titre Exposition unique peut provoquer des effets sur les organes cibles - L'information a été modifiée.  
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.  
Section 1: Information "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.  
Section 1: Tableau "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.  
Section 2: 2.2 et 2.3: Régulation CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été ajoutée.  
Section 16: Liste des codes de mentions H (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 02 : EU CLP texte "non applicable" - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Danger par aspiration - L'information a été ajoutée.  
Section 8: 8.1.1 Table valeurs limites biologiques - L'information a été ajoutée.  
Section 8: BLV - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.  
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.  
Section 2: Contient (Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 2: Phrases de sécurité (Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 2: Phrases de risques (Titre) - L'information a été supprimée.  
15: Symboles - L'information a été supprimée.  
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.  
Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été supprimée.  
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.  
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.

|   |
|---|
| <b>3M ESPE(TM) IMPREGUM PENTA(TM)/IMPREGUM PENTA(TM) MEDIUM BODY/ IMPREGUM PENTA(TM) L DUOSOFT/IMPREGUM PENTA(TM) SOFT LB, CATALYSEUR</b> |
|---|

Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.  
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.  
Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) - L'information a été supprimée.  
Section 2.1 : Informations de classification - L'information a été supprimée.  
Phrase de risque : aucune - L'information a été supprimée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.  
Section 2: Information graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**